

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sylvie Debigaré

<https://www.cadre21.org/membres/7c271e4f9aebf7b28b90b99a>

Date d'obtention : 2022-05-30 17:51:50

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'une méthode articulée autour d'une vision éducative de l'utilisation saine et appropriée d'appareil ou de matériel information/numérique.

C'est une méthode bien définie qui suit un protocole d'intervention clair et applicable. C'est un modèle standardisé qui s'assure de préserver l'intégrité physique, psychologique, émotionnel, social et scolaire d'un jeune et qui permet au besoin de recueillir de l'information utile aux DPCP pour ultimement engager des poursuites pénales. Il protège aussi l'intervenant afin qu'aucune infraction au code criminel ne soit présente.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation va me permettre d'agir de façon orientée et claire plutôt que d'une façon réactive qui pourrait nuire. Ce type de formation permet une meilleure compréhension des enjeux liés au sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas juger. Ne pas surréagir mais agir prestement pour minimiser les impacts négatifs sur les jeunes impliqués. M'assurer d'impliquer tous les intervenants nécessaires MAIS que ceux nécessaires.